

COMPTE RENDU : CONSEIL DU 07 AVRIL 2014

Jean POUZACHE : Maire

Bruno LAURENT : 1^{er} adjoint délégué

- Aux gros travaux
- A la voirie
- A l'aménagement du territoire
- Aux jardins solidaires
- Au P.L.U

Françoise PLANTEVIN : 2^{ème} adjointe déléguée

- Aux finances
- Au cadre de vie
- A l'environnement
- A la vie économique

Régis Ollier : 3^{ème} adjoint délégué

- A l'entretien des bâtiments
- A la gestion du personnel technique
- Aux sports et jeunesse

Arlette Boucher : 4^{ème} adjointe déléguée

- A l'école
- A la gestion du personnel des écoles
- Aux affaires sociales

Christian Marc : 5^{ème} adjoint délégué

- A la sécurité
- Au permis de construire
- A l'accessibilité
- Au P.L.U

INDEMNITE DES ELUS :

- ✓ Le maire :
 - 43% de l'indice brut 1015 avec majoration de 50% pour commune touristique.
- ✓ Les adjoints
 - 22% de l'indemnité versé au maire avec majoration de 50% pour commune touristique
- ✓ Conseillers municipaux délégués
 - 10% de l'indemnité du maire avec majoration de 50% pour commune touristique.

Les crédits nécessaires seront inscrits au sous chapitre 6531 du budget principal.

Nous avons demandé une commission consultative sur les rythmes scolaires ; cela nous a été refusé.